

# Propositions du secteur privé de la table ronde public-privé de la TICAD 7

Le 18 mars 2019

Dans le cadre de la préparation de ces propositions, étant donné que des groupes de travail ont été mises en place au niveau opérationnel pour des discussions, la mention «*Référence : principaux avis émis par les groupes de travail*» est insérée afin de favoriser la compréhension du contenu des propositions.

## 1. Résolutions pour la TICAD 7

### (1) État actuel

Jusqu'à présent, la TICAD a rempli diverses fonctions comprenant la recherche de consensus internationaux de politiques concernant le développement de l'Afrique, les contributions au développement de nombreux partenariats, ainsi que l'annonce de l'engagement du Japon auprès de l'Afrique dans le domaine de l'aide et la confirmation de sa mise en œuvre, en tant que « cadre de multiples acteurs » auquel participent non seulement les pays africains, mais également les organisations internationales œuvrant au développement, les pays partenaires, les entreprises privées, et la société civile.

Toutefois, outre l'aide publique au développement (APD), **les attentes de l'Afrique concernant le rôle du secteur privé** depuis la deuxième moitié des années 2000, telles que le commerce, les investissements, les affaires, etc., **sont de plus en plus grandes.**

En outre, des changements tels que l'expansion des relations économiques entre l'Afrique et différents pays (l'Europe et les États-Unis, la Chine, l'Inde, la Turquie, etc.), le lancement d'un dialogue au niveau ministériel et des dirigeants, etc. se sont également produits.

**La question qui se pose actuellement est comment la TICAD ainsi que par le Japon, qui en est l'initiateur, sur la croissance et le développement de l'Afrique et prendront le rôle significatif pour les réformes structurelles à l'avenir.**

Face aux changements de l'environnement autour de l'Afrique, la « marque TICAD » est extrêmement importante pour le Japon qui a pris du retard par rapport à l'Europe qui s'implique en Afrique depuis plusieurs générations, à l'Inde et à la Chine, afin d'accroître sa présence dans

le développement en Afrique à l'avenir.

## **(2) Voie à suivre pour la TICAD à l'avenir, et résolutions des entreprises japonaises**

À l'occasion de la TICAD VI qui s'est tenue en 2016 comme un tournant important, même le milieu d'affaires japonais a manifesté un intérêt croissant pour l'Afrique, mais l'entrée des entreprises au marché est encore jonché d'obstacles importants.

Afin d'assurer des perspectives de croissance à long terme pour le Japon et de contribuer aux réformes structurelles de l'Afrique, les tentatives d'accélération et d'expansion des affaires en Afrique des entreprises japonaises sont devenues d'importants défis aussi bien au secteur public qu'au secteur privé.

Par conséquent, également dans le but de renforcer la « marque TICAD », nous, le secteur privé, souhaitons **être impliqués dans le processus de la TICAD pour le « changement de modèle »** en tirant parti des caractéristiques de ce forum multipartite et **en tenant compte de la voix des entreprises implantées en Afrique, qui vivent au quotidien et comprennent les problèmes et défis que pose l'Afrique.**

La TICAD 7 prévue au mois d'août 2019 offrira l'occasion de **créer un courant qui stimule les autoréformes des pays d'Afrique, en présentant de manière concrète (1) la nouvelle forme de la TICAD, (2) sa future direction, et (3) le résultat attendu à la TICAD dans la manière visible.**

Par le biais de ces approches, les entreprises japonaises s'engagent à soutenir les efforts de l'Afrique pour encore améliorer l'environnement des affaires et demeurent déterminées à construire des partenariats plus forts pour le développement de l'Afrique.

## 2. Domaines prioritaires pour réaliser le développement durable de l'Afrique

### (1) Stratégie à l'avenir pour l'Afrique

En Asie, au cours des 40 dernières années, le Japon a contribué à assurer des revenus, créer des emplois, améliorer les technologies et compétences, renforcer et diversifier l'industrie. Le Japon a soutenu le développement en Asie par des contributions, à travers des échanges commerciaux et des investissements du secteur privé sur la base du renforcement institutionnel, de l'aménagement d'infrastructures et de l'amélioration de l'environnement des affaires y compris la formation des ressources humaines, par le biais de l'argent public et de la coopération technique du Japon.

Alors que l'Afrique met en avant en tant que priorités l'industrialisation et le renforcement / la diversification de l'industrie, il faudrait faire les efforts concrets suivants visant la création de partenariats d'égal à égal et de partenariats stratégiques avec les pays africains, ainsi qu'une collaboration reposant sur trois axes, à savoir l'aide, les échanges commerciaux, et les investissements, conformément aux principes énoncés ci-dessous, pour une croissance inclusive et un développement durable de l'Afrique, en mettant à profit les effets antérieurs ainsi obtenus par le Japon et les compétences du secteur privé.

#### *Principes*

- ① Contribuer aux Objectifs pour Développement Durable (**ODD**), qui sont les objectifs internationaux de développement, et **aux priorités établies par l'Afrique elle-même (Agenda 2063<sup>1</sup>)** de manière associée ;
- ② Maintenir et renforcer l'ordre économique libre et ouvert en tant que base de la croissance inclusive et du développement durable et accélérer l'intégration économique régionale dans les pays africains;
- ③ **promouvoir l'innovation** qui est le moteur de la croissance inclusive et du développement durable ; de proposer en même temps **des améliorations de la conception et du fonctionnement institutionnels sur la base des connaissances que possède le Japon en mettant à profit ses expériences et compétences en tant que pays développé ayant trouvé des solutions** face aux divers défis qui se sont présentés à lui après la Deuxième Guerre Mondiale;
- ④ présenter **en tant que modèle pilote de la TICAD ou projet** des exemples d'attitudes et d'efforts du **point de vue du déploiement d'actions proactives propres des pays africains.**

---

<sup>1</sup>Vision de développement à long terme adoptée par l'Union africaine (UA) en 2013

Et en réponse à cela, impliquer **les pays engagés dans des actions concrètes** telles que la création de nouveaux systèmes dans leur pays respectif.

- ⑤ **travailler à partir de l'aide aux entreprises privées qui ont une activité concrète**, même à petite échelle, et de réaliser un déploiement horizontal dans d'autres pays d'Afrique après la concrétisation d'un projet pilote.

**(2) Promouvoir l'environnement des affaires favorisant une croissance économique, réaliser la bonne gouvernance, inciter les gouvernements des pays africains, à promouvoir le meilleur environnement des affaires et soutien aux activités de partenariat y compris ceux qui sont avec les coorganisateur de la TICAD**

Les dirigeants des pays africains mettent en avant dans les défis prioritaires le développement économique par le biais de l'augmentation des revenus, de la création d'emploi, etc. dans leur pays respectif et tentent de s'attaquer aux réformes institutionnelles telles que le renforcement et la diversification de l'industrie dans le but d'atteindre les objectifs de l'Agenda 2063 pour une Afrique prospère sur la base de la croissance inclusive et du développement durable.

En outre, la nécessité d'une coopération intra et extra-régionale afin de réaliser ces objectifs est largement reconnue parmi les dirigeants africains. En reconnaissant le besoin de créer un cercle vertueux contribuant au développement industriel de son pays en attirant les investissements, les dirigeants sont actuellement exprimer clairement leur détermination à lancer des réformes pour développer les infrastructures de base soutenant les activités économiques, notamment le développement des investissements et de l'environnement des affaires, et la bonne gouvernance.

En réponse à **la montée du « sentiment d'appropriation de l'Afrique**, il faudrait que les secteurs public et privé japonais déploient en continu leurs « liens de collaboration » et renforcent davantage les actions et l'aide nécessaires visant la matérialisation de l'environnement des affaires libre, équitable, transparent et stable.

**① Résolution des problèmes auxquels sont confrontées les entreprises privées**

Afin de résoudre les divers problèmes auxquels sont confrontées les entreprises privées qui exercent des activités commerciales en Afrique, **les secteurs public et privé japonais et africains créent un mécanisme, tel que l'établissement d'un « comité bilatéral pour l'amélioration de l'environnement des affaires (titre provisoire) » avec l'Ambassade du Japon, le JETRO, les entreprises japonaises implantées sur place, et le gouvernement de chaque pays, en tant qu'endroit permettant d'examiner des solutions spécifiques par le biais de discussions continues, y compris les sujets individuels à discuter comme les règles et systèmes, procédures administratives, etc. des pays concernés, après clarification des défis à relever (voir les principaux avis indiqués ci-après), tout en élaborant des plans**

**d'action visant des améliorations concrètes et en surveillant l'état de mise en œuvre.** Il est demandé également aux gouvernements africains d'utiliser activement de tels cadres et d'améliorer l'environnement des affaires.

En outre, afin d'aider les entreprises qui sont intéressées par des activités avec l'Afrique, y compris de jeunes entreprises ("**start-ups**"), de petites et moyennes entreprises, il est fortement escompté que **les missions diplomatiques à l'étranger, de concert avec le, s'engagent à la collaborations dans le domaines des affaires en prenant l'initiative** telles que la sensibilisation aux problèmes et le partage mutuel des défis, avec la création par les ambassades du Japon et le JETRO d'un lieu de partage avec les entreprises japonaises des informations portant sur la fiscalité, le système juridique, l'intégration du marché régional en Afrique, ainsi que la mise en œuvre de solutions impliquant, suivant les besoins, le gouvernement japonais.

*Référence : principaux avis émis par les groupes de travail*

- *La suppression et l'allègement des restrictions dont font l'objet les capitaux étrangers dans les pays africains (restrictions du taux des capitaux étrangers, prescription relative à la teneur en éléments locaux, obligation de recrutement de ressortissants nationaux, obligation de fusion avec des entreprises d'État et des entreprises locales, restrictions sur les virements de redevances, etc.) ; de la garantie de l'équité, de la transparence, et de la stabilité de diverses autorisations concernant les douanes, l'immigration, la quarantaine, l'emploi, les licences commerciales, ainsi que leur simplification et accélération ; de l'aménagement d'un système des droits de la propriété intellectuelle et l'application stricte des mesures de la lutte contre la contrefaçon ; de la construction d'un système de gestion foncière, y compris du cadastre ; de la maintenance et du renforcement des systèmes, tels que le système d'inspection des véhicules, etc., des spécifications, et des normes.*
- *Efforts pour la conclusion d'un accord de libre-échange / de partenariat économique, d'un accord d'investissement, d'une convention fiscale entre le Japon et l'Afrique et entre les pays africains ; promotion de la libre circulation des biens, des services, des capitaux, des personnes et des informations par le biais d'une réduction des tarifs douaniers dans les pays africains et d'une mise en œuvre progressive d'une union douanière (tarif commun intra régional).*
- *Examen d'une aide concrète pour mettre un terme à la pénurie de devises étrangères en Afrique, qui causerait un risque de paiement en dollars US, de limite de retrait, et de fluctuation des taux de change.*
- *Examen de la facilitation des allées et venues des personnes entre l'Afrique et le Japon et entre les pays africains, en créant une carte de voyage d'affaires de la TICAD sûre et pratique ayant recours aux technologies des domaines forts du Japon, notamment l'authentification biométrique, sur le modèle de la carte de voyage d'affaires de l'APEC.*

## **② Établissement et mise en valeur de différents moyens d'action, de partenariats variés, y compris la coopération avec des pays tiers, etc.**

La TICAD est un cadre de multiple acteurs co-organisé par l'Organisation des Nations Unies (ONU), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la Banque mondiale et la Commission de l'Union africaine (CUA), avec la participation d'autres partenaires tels que le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD).

Il est fortement recommandé de renforcer encore d'avantage les relations entre les co-organisateurs de la TICAD et d'autres partenaires et d'intégrer au processus de la TICAD un **mécanisme permettant aux entreprises privées d'utiliser au maximum les connaissances et le réseau** résultant du renforcement des liens avec ces entités.

En outre, le Japon dont les ressources et connaissances sont limitées peut difficilement étendre considérablement sa présence en Afrique uniquement par ses propres moyens. Il est nécessaire de greffer sur un des piliers de la stratégie du Japon en Afrique la formation de partenariats variés visant à accélérer l'investissement du secteur privé en Afrique.

*Référence : principaux avis émis par les groupes de travail*

- *Formation de mécanismes prenant en considération / évaluant le développement des ressources humaines, qui est l'un des points forts du Japon, comprenant également des projets financés par le biais des institutions financières internationales en plus de l'APD.*
- *Le secteur public japonais doit offrir ses réseaux par un réseau de ministères et d'agences pour que des pays, organisations internationales et entreprises privées japonaises qui ont des connaissances sur l'Afrique fassent le partage des informations, connaissances, réseaux, ressources nécessaires et des collaborations jusqu'à la formation de projets.*
- *Collecte et partage / mise en commun des avantages et modèles de réussite illustrant ce qui peut être fait, en travaillant concrètement avec des pays tiers quels fonds publics de pays tiers peuvent être obtenus dans le cadre de collaborations avec des pays tiers comme les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne, la Turquie, la Chine, l'Inde, etc.*

## **(3) Développement d'infrastructures qui servent de la base de la vie des gens et des activités industrielles**

Afin d'assurer la croissance inclusive et le développement durable, il est indispensable de développer des infrastructures qui servent de la base de la vie des gens et des activités industrielles.

En particulier, les routes, les chemins de fer, les aéroports, l'alimentation électrique, le logement, les communications, ainsi que la sécurité inhérente, l'alimentation en eau potable des , etc. en Afrique ne sont pas suffisamment développés, ce qui représente pour les entreprises japonaises,

un obstacle majeur pour leurs entreprises et les affaires en Afrique.

Dans ces conditions, il est nécessaire que le Japon **continue de soutenir fortement le développement d'infrastructures en Afrique en partenariat public-privé.**

En outre, tandis que la concurrence avec les pays étrangers s'intensifie autour du développement d'infrastructures en Afrique, le Japon doit poursuivre les approches ci-dessous ; ① l'aspect économique et sécuritaire du point de vue du coût du cycle de vie comprenant la maintenance ; ② la création d'emploi ; ③ le transfert du savoir-faire technique et la formation des ressources humaines, ④ la cohérence avec la stratégie du développement économique, ⑤ la promotion de la compréhension que le développement d'**Infrastructure de qualité** prenant considération des impacts sociaux et environnementaux, renforcent des bases économique et sociale des pays africains et assurer la sécurité et la prospérité régionales et la réalisation ODD et de l'Agenda 2063. :

Par exemple, sous l'emblème de "Made with Japan"(fait avec le Japon) pourrait être proposé comme suivant ; ① le développement d'infrastructures utilisant ses techniques et son l'esprit en travaillant ensemble avec le Japon ; ② la formation des ressources humaines africaines par le biais du transfert de technologie, du suivi continu, du soutien juridique à travert de l'industrie, du gouvernement et des universités du Japon ; ③ la réalisation de projets par des entreprises de pays tiers qui connaissent bien l'Afrique avec des entreprises japonaises en ayant recours à des fonds japonais, ④ l'aide aux petites et moyennes entreprises japonaises fournissant des technologies et services de précision adaptés aux besoins de l'Afrique.

Étant donné que dans ce cadre les requêtes des pays bénéficiaires ne correspondent pas nécessairement aux domaines dans lesquels se distingue le Japon, sur la base des besoins du pays hôte, y compris des contenus de qualité, il est important de **créer ensemble des infrastructures de qualité qui ravissent le pays bénéficiaire**, à travers la continuité / le renforcement d'un soutien à la formulation d'un plan directeur dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP), la fourniture d'une solution intégrale optimale, etc.

*Référence : principaux avis émis par les groupes de travail*

- *En profitant d'outils d'aides, le Japon doit continuer à demander les gouvernements africains pour les évaluations complètes de la qualité comme l'efficacité économique du point de vue du coût du cycle de vie l'amélioration du système d'appel d'offres ou la révision des critères de qualification à l'appel d'offres, la formation des ressources humaines locales visant l'amélioration des capacités d'évaluation, la promotion des normes et spécifications techniques japonaises, l'établissement d'un système du type de partenariat public-privé (PPP).*
- *Ainsi que la mise à disposition des ressources humaines adaptées à ces applications, les garanties offertes par le gouvernement bénéficiaire, etc.*
- *L'importance des partenariats publics-privés (PPP) tels que la mise en œuvre par le secteur privé d'activités ou services venant se greffer à des infrastructures développées dans le cadre de l'APD, en ce*

qui concerne les domaines dans lesquels la mise en œuvre de projets par le secteur privé seul pose des difficultés du point de vue de la rentabilité.

- *Établissement de règles internationales pour faciliter l'exportation d'infrastructures de qualité et promotion de la compréhension des pays africains concernant l'emprunt et le mode d'emploi des fonds adéquats.*
- *Importance d'une bonne communication directe entre les entreprises japonaises privées et les personnes clés des pays bénéficiaires en invitant au Japon des personnes concernées du gouvernement des pays bénéficiaires (y compris les agences compétentes, les entreprises publiques, etc.), et en inspectant et explorant physiquement les technologies des infrastructures de qualité sur le terrain. L'invitation concernant l'inspection en question peut être réalisée par des consultations préalables au cours de l'exercice précédent auprès des agences et ministères japonais concernés, mais en Afrique, en particulier, étant donné qu'il est souvent difficile de confirmer au cours de l'exercice précédent la volonté de visite au Japon des personnes clés des pays bénéficiaires, il faudrait diviser la période de consultation en trimestres ou en semestre et assurer un budget suffisant.*

#### **(4) Renforcement des partenariats publics-privés visant la formation des ressources humaines pour le développement africain**

La croissance inclusive et le développement durable sont soutenus par les ressources humaines qui peuvent être actives dans des domaines variés du secteur public ou privé et possédant d'excellentes connaissances, expériences, techniques et compétences.

En particulier, afin de promouvoir la sophistication, la diversification. de l'industrie, il est **indispensable de développer des talents industriels et de renforcer leurs capacités, y compris les agents administratifs qui connaissent les politiques industrielles.**

Par conséquent, l'initiative d'éducation dans le secteur des affaires en faveur des jeunes africains qui s'appelle l'Initiative ABE (African Business Education for Youth - ABE Initiative) mise en œuvre par le Japon reçoit de vifs éloges dans le pays comme à l'étranger.

En outre, les entreprises privées également ont **contribué au développement des ressources humaines, à travers des activités en Afrique**, dans une large perspective incluant la création d'emploi, l'augmentation des revenus, le transfert de technologie, ainsi qu'une attitude minutieuse répondant à la haute conscience professionnelle et aux besoins des clients, un style de gestion mettant l'accent sur les relations de confiance de long terme, l'engagement en termes de qualité, etc.

Ce point est largement reconnu par les dirigeants des pays africains, et, à l'avenir, il faudrait que les secteurs public et privé japonais coopèrent et renforcent l'aide pour développer les ressources humaines et rehausser leurs capacités pour satisfaire les besoins en Afrique.

En outre, si des programmes qui donnent une chance à de jeunes japonais désireux de travailler



en Afrique (à des personnes âgées si approprié) pourraient être mis en œuvre dans le cadre de partenariats publics-privés, cela permettrait de renforcer encore davantage la formation des ressources humaines et les échanges entre l'Afrique et le Japon.

Les affaires d'entreprises japonaises à l'étranger se développent et les collaborations avec d'entreprises de pays tiers progressent. Dans ces conditions l'établissement des mécanismes visant le développement de ressources humaines industrielles mettant à profit les technologies japonaises dans un sens large par le biais de stages dans les pays tiers et de l'envoi d'experts de pays tiers, ainsi que l'aide du gouvernement japonais, sont importants pour les entreprises japonaises.

*Référence : principaux avis émis par les groupes de travail*

**i. Efforts gouvernementaux, initiative ABE, etc.**

- *Renforcement de la formation des ressources humaines et le programme de remplacement de l'Initiative ABE. Nécessité d'un mécanisme soutenant le développement des petits et moyens fabricants en termes de ressources humaines en créant un réseau composé des participants à l'Initiative ABE. En outre, nécessité d'examiner les débouchés de l'Initiative ABE en développant des ressources humaines locales avec la plateforme de la filiale sur place.*
- *Manque criant d'ingénieurs requis pour l'établissement d'un système de développement sur place. Embaucher étant de plus en plus difficile en raison de l'augmentation du niveau des salaires des ressources humaines du même niveau que le personnel japonais, il est nécessaire de former plus d'ingénieurs.*
- *Possibilité d'avoir recours à la collaboration de l'industrie, du gouvernement et des universités y compris l'acceptation dans les filiales locales de lycéens du programme de bourses « Tobitate JAPAN », de trouver ou de former des talents japonais, à savoir des volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOVC) ou des étudiants étrangers ou stagiaires sur place souhaitant rester en Afrique et d'y mener des activités.*

**ii. Rôle du secteur privé**

- *Transfert de technologie et de savoir-faire par le biais de la FCE (formation en cours d'emploi) mise en œuvre en milieu de travail pour contribuer à l'établissement de la fondation de la transformation industrielle. Reconnaissance de l'importance du rôle du secteur privé dans ce domaine.*
- *Un des points forts du Japon est les procédés artisanaux de fabrication au sens large et cet esprit. Mise en œuvre de formations à long terme portant sur la maintenance après-vente et l'utilisation des machines pour assurer les effets escomptés ;*
- *Nécessité d'une aide supplémentaire également pour ces activités de développement des ressources humaines axées sur le secteur privé.*
-

iii. **Renforcement de l'éducation de base, partenariats publics-privés, etc.**

- *Nécessité d'améliorer les compétences de base des ressources humaines locales, y compris des mécaniciens du service après-vente, le schéma de pensée du coût du cycle de vie, etc. afin de pérenniser notamment la fourniture d'équipements. Comment les entreprises peuvent-elles aller plus loin dans le secteur public dans le cadre de la formation en cours d'emploi ? Demande **que les examens continuent dans les secteurs public et privé pour identifier les façons d'allier l'éducation de base et l'enseignement professionnel, et d'impliquer les gouvernements et les universités, afin d'assurer des ressources humaines à moyen et long terme.***
- *Examen des possibilités telles que le déploiement horizontal de cas mis en œuvre en Asie, y compris l'exportation des programmes d'éducation élémentaire du Japon, etc.*

**(5) Contribution au renforcement de la productivité agricole et de la valeur ajoutée contribuant à l'indépendance économique des agriculteurs (Agenda 2063 : No. 4, 5)**

Étant donné que les **petites exploitations agricoles** sont le modèle majoritaire en Afrique, la promotion de l'agriculture en tant que **débouché d'emploi menant à l'autonomie et à la stabilité régionales représente un enjeu important**. En outre, l'amélioration de la compétitivité des exportations étant aussi un moyen de se procurer des devises étrangères, une nouvelle transformation de la structure industrielle en commençant par l'agriculture peut également être considérée.

Toutefois, **tant que l'Afrique ne sort pas de la situation de dépendance des importations de denrées alimentaires, les prix restent indéfiniment élevés, et en l'absence d'avantages comparatifs dans le travail, la mutation de l'agriculture vers d'autres industries ne progresse pas.**

Les deux fois de discussions des groupes de travail n'ont pas abouti à des propositions concrètes, mais des avis constructifs, comme suit, ont été exprimés par des **entreprises présentes sur place**, et il est considéré qu'il y a des possibilités de contribution à travers des collaborations entre les secteurs public et privé japonais.

*Référence : principaux avis émis par les groupes de travail*

- *Efficacité des collaborations avec la JICA qui est active dans toute l'Afrique, comme la mise en œuvre de l'approche SHEP, qui réalise l'agriculture orientée vers le marché avec l'utilisation des services mobiles qui ont le vent en poupe sur le terrain ces dernières années ou la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (CARD) dont le but est de doubler la production de riz.*
- *Amélioration de la productivité grâce à l'introduction de technologies des TIC (de jeunes entreprises japonaises ("start-ups") sont déjà en concurrence sur le terrain en vue d'une commercialisation).*
- *Activités qui améliorent le niveau de vie des agriculteurs en tant que consommateurs, en utilisant la*

*monnaie électronique qui se répand rapidement pour aider les agriculteurs d'être indépendant économiquement. de vue économique à (de jeunes entreprises japonaises ("start-ups") sont déjà en concurrence sur le terrain en vue d'une commercialisation).*

- *Efficacité élevée de la politique agricole, du transfert / de la diffusion de technologie qui ont assuré la qualité de l'agriculture japonaise.*
- *Nécessité de créer des mécanismes permettant aux agriculteurs d'acheter du matériel, et de coopérer avec les ONG utilisant les fonds.*
- *Nous souhaitons proposer en tant que programme auquel ont collaboré plusieurs sociétés en ayant recours aux TIC un modèle de la coopérative agricole mis à jour en tenant compte des expériences japonaises et des leçons tirées (fonctions originelles des coopératives agricoles japonaises : offrir des services complets tels que la vente des récoltes à prix élevé, l'achat d'outils de production à prix bas, crédit apportant une aide à leurs membres, etc.).*
- *Efficacité des collaborations avec les organisations internationales telles que la FAO, le PAM, l'UIT, etc.*
- *Comme les coopératives agricoles japonaises peuvent couvrir l'ensemble des besoins quotidiens de la fourniture de l'énergie à l'aspect financier; utilisation de la plateforme électronique des coopératives agricoles sert également à d'autres industries, étant donné que l'agriculture concerne la grande majorité des Africains.*
- *Il est souhaitable que se fasse une collaboration centrée sur le ministère des Affaires étrangères et le ministère de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche, incluant également le ministère des Affaires intérieures et des Communications et le ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie, en raison de l'intersectorialité.*

**(6) Création d'un milieu de vie confortable et sain tirant parti des points forts du Japon (santé et hygiène, médecine préventive, amélioration de la nutrition) (Agenda 2063 : No. 3)**

La « santé » et l'« hygiène » et la « médecine préventive » sont des secteurs importants pour assurer la fondation des ressources humaines et la stabilité sociale, l'« amélioration de la nutrition » est aussi important pour protéger la santé humaine qui est indispensable à la croissance durable.

En outre, il s'agit de **domaines qui profitent des activités des entreprises déjà implantées en Afrique et qui permettent une contribution propre au Japon**, et de domaines permettant d'établir une présence en combinant stratégiquement les différentes initiatives du gouvernement et les **activités** de ces entreprises.

Les **activités** d'entreprises privées et de groupes d'entreprises sont déjà mis en œuvre ou sont examinés en Afrique des points de vue suivants.

- **Amélioration de l'équilibre nutritionnel à travers la nourriture**
- Aide à niveaux multiples visant **l'éradication des maladies infectieuses telles que le paludisme** (fourniture de programmes comprenant la mise en œuvre de la prévention, du diagnostic, et de la chimiothérapie).
- **Services de prévention** s'appuyant sur les connaissances et l'expérience du Japon en matière de nouveaux défis sanitaires tels que les **maladies liées au style de vie**.
- Fourniture d'aliments, comprenant la sensibilisation des consommateurs, pour une **meilleure nutrition**.
- Création de mécanismes soutenant l'inclusion sanitaire et médicale s'appuyant sur l'identification de la personne en mesure de gérer sa carte d'assurance maladie, son carnet de la mère et de l'enfant, les vaccinations, les antécédents médicaux, etc.

**Ainsi, nous souhaitons continuer à examiner la possibilité d'œuvrer à long terme en intégrant dans le projet de la TICAD les services d'hygiène, d'amélioration de la nutrition, de médecine préventive mis en œuvre individuellement par les différentes entreprises, en les présentant aux pays africains, et en partageant avec les secteurs public et privé sur le terrain la prise de conscience des problèmes en faisant appel aux médias locaux.**

Dans ce cas, en plus des propositions de l'aide et de la coopération du Japon, **mais aussi la coopération en tant que pays bénéficiaire (comprenant non seulement les fonds, mais également la pratique réelle) sera dégagée par un appel lancé par le gouvernement japonais.** Il s'agit sans doute d'un domaine dans lequel la création de modèles de partenariat public-privé d'une nouvelle forme peut se progresser.

*Référence : principaux avis émis par les groupes de travail*

- *Nous attendons du gouvernement le renforcement durable du système d'aide / de coopération pour l'analyse des aliments et l'éducation nutritionnelle, car la prise de conscience et la compréhension des consommateurs concernant l'équilibre nutritionnel sont faibles, et les réponses financières ne peuvent pas être faisables.*
- *Lors de la demande à l'autorité compétente d'un pays de nouveaux éléments / composants des aliments, ne serait-il pas possible d'apporter une aide à la création d'un système, car le système d'autorisation / d'authentification des critères d'évaluation, de l'aménagement organisationnel, des procédures de prise de décision n'est pas bien aménagé ?*
- *L'hygiène est un domaine directement lié à la croissance durable de l'Afrique, et un domaine permettant de faire preuve des points forts du Japon. Ce domaine exige des « personnes » plutôt que des fonds et du matériel, et bien que le développement des ressources humaines prenne du temps, il élargit les horizons. Le développement des ressources humaines, qu'il s'agisse de la formation de nutritionnistes, de l'éducation des mères et de la formation d'ingénieurs médicaux, est une nécessité au-delà de l'Initiative ABE.*

- *L'Afrique a dû, dans son histoire, faire face à de nombreuses maladies infectieuses telles que le VIH et le paludisme, mais aujourd'hui ce sont les maladies non infectieuses, comme le diabète, l'hypertension artérielle ou le cancer, qui posent problème.*
- *Étant donné que ce phénomène s'explique principalement par l'augmentation de la population qui souffre de surpoids, il est possible d'apporter les connaissances du Japon pour soigner les maladies liées au style de vie. Si des visites médicales sont proposées, les Africains s'intéressent à leur santé. Le surpoids en Afrique étant causé par un excès glucidique, et les vitamines et minéraux connaissant un manque criant, la proposition de menus nutritionnels est un domaine utile et possible.*
- *Les soins de santé sont un domaine dont le Japon peut être fier.*
- *Création d'un cadre d'aide d'urgence, notamment d'un réseau de contacts d'urgence proposé par le secteur privé pour les maladies infectieuses telles que la maladie à virus Ebola.*
- *La vente de moustiquaires par la création d'une entreprise conjointe ("joint-venture") avec une entreprise locale ("joint-venture") pourrait, outre l'aspect commercial, contribuer à améliorer l'hygiène et à créer des emplois sur place.*
- *Pourquoi ne pas mettre en œuvre une initiative symbolique de « partenariat japonais du secteur public et privé » sous l'emblème du projet de la TICAD?*
- *Utilisation des médias pour faire la sensibilisation des connaissances de base liées à l'hygiène en milieu rural. Soutien continu pour la sensibilisation et l'éducation nutritionnelle visant les consommateurs afin d'améliorer leur nutrition.*

**(7) Soutien pour la réalisation de villes propres et d'un mode de vie sain (problème environnemental, problème urbain)  
(Agenda 2063 : No.7)**

Malheureusement, les deux séries de discussions des groupes de travail n'ont pas abordé les questions, mais dans les différents pays africains, l'urbanisation progresse à grands pas et de façon désordonnée, ce qui crée de multiples problèmes urbains de criminalité, d'hygiène, d'environnement, de pollution, de pénurie d'électricité, etc.

Dans les pays africains, même **les domaines participant à la promotion du développement urbain salubre et durable** semblent contenir des éléments auxquels les secteurs public et privé japonais peuvent contribuer.

Par exemple, le Japon pourrait **commencer** le développement d'infrastructures renforcées sûres et solides et la fourniture de services collectifs qui répondent aux problèmes que pose l'urbanisation et qui constituent la base de l'activité et de la croissance économiques **par l'établissement sur le terrain de systèmes** liés à l'élimination et au recyclage / à la réutilisation des déchets, aux énergies renouvelables etc, **en mettant à profit l'expérience qui lui a permis**

**de surmonter les problèmes environnementaux, les problèmes de pollution, et les problèmes énergétiques.**

La possibilité de collaborations se pose actuellement en tant qu'efforts proactifs concernant les activités de soutien à la sensibilisation de la routine de séparation des déchets, à la préparation des données statistiques qui servent de point de départ à l'élaboration du prochain plan d'action, à l'éducation portant sur les technologies et systèmes d'incinération / les méthodes de remblai, que le Ministère de l'Environnement aborde dans l'initiative de la « Plateforme des villes propres », ainsi que la fourniture du matériel et de l'équipement qui concernent.

**(8) Cadre tirant parti des compétences des petites et moyennes entreprises et jeunes entreprises ("start-ups") en tant que piliers de la nouvelle aide pour l'Afrique, y compris la promotion de l'innovation**

De nombreuses petites et moyennes entreprises et jeunes entreprises ("start-ups") japonaises sont focalisées sur les questions sociales et les questions de développement en Afrique, et implantent / développent, avec le sens de l'urgence, leurs activités dans les pays africains.

À l'avenir, **il faudra un cadre de financement qui accélère ces actions et fournit une aide jusqu'à la mise à l'échelle après la monétisation, à l'instar du Fonds d'appui africain pour le développement de l'entreprise (AECF) du Royaume Uni, ce que nous souhaitons lancer dès que possible dans le cadre de la TICAD.** (Construction d'un modèle de mise à l'échelle par le biais d'une aide financière provenant de fonds privés, assouplissement du système de financement de la JICA ou autres agences adapté à la situation du développement des activités des jeunes entreprises ("start-ups"), etc.) Dans ce cas, lancement d'un système en partenariat public-privé sur la base du concept d'«investissement à l'impact social» comme celui déjà mis en œuvre par le secteur privé en Europe et en Inde est utile.

En particulier, l'innovation en Afrique et le développement des activités de jeunes entreprises ("start-ups") sur place pourraient être une occasion commerciale, une occasion d'apprentissage ou de démonstration sociale pour les entreprises japonaises qui n'étaient pas encore implantées en Afrique.

En lien avec ce qui précède, il nous semble souhaitable d'œuvrer en partenariat public-privé à la transmission d'informations permettant de saisir les nouvelles opportunités commerciales qui se manifestent en Afrique et à la fourniture des possibilités d'partenariat.

*Référence : principaux avis émis par les groupes de travail*

- *Des visites médicales et applis sont développées et commercialisées auprès de compagnies d'assurance sur place, mais des entreprises indiennes présentes localement copient les technologies d'entreprises d'autres pays et développent des applications en un temps record. Par conséquent, afin de rivaliser, il faudrait que les entreprises japonaises disposent d'un dispositif de soutien pour changer avec souplesse et*

*le sens d'urgence requis de modèle opérationnel.*

- *L'établissement d'un modèle opérationnel bénéficiaire pose problème en général, indépendamment des affaires en Afrique. En d'autres termes, avoir le bénéfice prend du temps. La rapidité avec laquelle le changement opérationnel se fait est d'une importance primordiale pour réussir en Afrique. Un dispositif de soutien pour changer de modèle opérationnel avec plus de souplesse serait le bienvenu.*
- *D'une certaine manière, il est naturel que des activités pilotes échouent. C'est exactement la raison pour laquelle il faut, à notre avis, continuer d'effectuer des corrections (du plan commercial).*
- *Pour ce qui est des comparaisons avec les implantations en Asie, dans le cas de jeunes entreprises ("start-ups"), pour un même modèle opérationnel, l'Afrique n'est pas l'Asie où il y a des réseaux et un marché gigantesque, et il est nécessaire d'expliquer aux investisseurs/donateurs pourquoi précisément le choix de l'Afrique.*  
*À l'occasion de ces comparaisons avec l'Asie, étant donné qu'il y a en Afrique des risques qu'une entreprise à elle seule n'est pas en mesure de prendre, il est difficile d'engager des fonds privés sans avoir le complément avec des subventions ou des aides d'organismes gouvernementaux.*
- *Toute entreprise a ses propres priorités en termes d'affaires, et même avec la volonté de s'attaquer au marché africain, dans la pratique les choses sont assez difficiles. Si possible, l'opportunité bien ouverte serait la bienvenue.*

### 3. Amélioration de l'aide publique du Japon, y compris le schéma de financement adaptés aux besoins du secteur privé

Le Japon a soutenu jusqu'à présent, par le biais de la coopération au développement centrée sur l'aide publique au développement (APD), les efforts pour la réalisation de la croissance inclusive et du développement durable en Afrique, tels que la diversification économique, le renforcement du système médical et de santé, la mise en place de mesures de sûreté et de sécurité notamment pour la lutte contre le terrorisme, etc.

En particulier, l'amélioration de **l'aide publique est nécessaire et efficace en tant que premier pas vers l'établissement d'un cercle vertueux pour le développement économique**, par le biais d'un soutien et de la formation de la base pour les activités commerciales du secteur privé.

Par conséquent, **il faudrait s'efforcer** d'assurer de manière adéquate les différents budgets / les dépenses, le cadre du système de financement de chacun des ministères, à commencer par le Ministère des Affaires étrangères, ainsi qu'**une interaction synergique et flexibilité des systèmes**, comme l'expansion ou le réaménagement / assouplissement des exigences du prêt d'APD, de l'aide financière non remboursable, des investissements à l'étranger de la JICA, des investissements de la JBIC, ainsi que l'élargissement de la garantie de NEXI, etc.

*Référence : principaux avis émis par les groupes de travail*

#### *i. Système du prêt d'APD, etc.*

- *Mise en œuvre d'un prêt d'APD de modèles intégrés consistant à effectuer la maintenance et à fournir les pièces détachées par le biais de dons effectués de manière active sous la forme de prêt d'APD couvrant jusqu'à l'opération et la gestion / le service après-vente / les LTSA ("long term service agreement"), en plus des EPC ("engineering, procurement and construction"), et de l'envoi de personnel incluant la formation des ressources humaines, de point de vue de la différenciation du Japon et de contribution à l'expansion à l'étranger des services collectifs japonais.*
- *Pour ce qui est du réaménagement / assouplissement des exigences concernant l'entrepreneur principal des STEP("Special Terms for Economic Partnership") du prêt d'APD, le principe a été décidé au cours de concertations au sein du gouvernement, mais pour ce qui est d'un nouveau réaménagement / allègement des exigences, les opinions ont été exprimées sous la forme de pour et contre.*
- *Expansion des systèmes ajoutant les initiatives privées à l'aide financière non remboursable des petite projets locaux telles que l'aide financière non remboursable en collaboration avec des ONG, l'aide d'urgence de Japan Platform, etc. en tant que soutien financé par des fonds publics.*
- *Efforts pour accélérer les procédures relatives au prêt d'APD, étant donné qu'une plus grande rapidité de financement adaptée au sens de vitesse des affaires est indispensable.*
- *Même lorsque des dispositions de détaxation sont stipulées dans l'Échange de Notes, il y a des cas où celles-ci ne sont pas reconnues par l'autorité fiscale sur place et des cas où les procédures de*



remboursement prennent beaucoup de temps. Par conséquent, le fait d'indiquer clairement dans l'accord de don ou l'accord de prêt les responsabilités incombant à l'organisme d'exécution dans le pays bénéficiaire, et le fait de faire les démarches par le gouvernement japonais ou les agences concernées auprès du gouvernement du pays bénéficiaires pour l'exécution stricte des dispositions de détaxation pendant la période de mise en œuvre demeurent importants.

- *Alors que les pays lourdement endettés sont de plus en plus nombreux en Afrique, l'accord d'un prêt d'APD auxdits pays devient de plus en plus difficile. Cependant, même dans les pays qui accumulent les dettes, nombreux sont ceux qui ont un niveau d'attentes élevé en matière de développement. Après avoir établi les perspectives de la situation de la dette desdits pays, il est considéré que l'accord d'un prêt d'APD du Japon, dont les conditions sont extrêmement favorables pour les pays en ayant vraiment besoin, conduit au développement des pays en question ainsi qu'à la promotion des activités du secteur privé allant de pair avec le développement.*

**ii. Investissements à l'étranger de la JICA, investissements de la JBIC, assurances de NEXI, etc.**

- *Augmentation des montants (budget) attribués aux investissements à l'étranger dans les comptes de prêt d'APD de la JICA pour l'augmentation des investissements privés dans les marchés africains.*
- *(Du point de vue du renforcement indirect de la capacité de souscription de la Banque africaine de développement (BAD) qui a des programmes de partage des risques destinés aux institutions financières privées) Avec l'établissement d'un nouveau cadre « garanties » dans le menu des investissements à l'étranger de la JICA, promotion plus poussée de la mobilisation des ressources des institutions financières privées (c'est-à-dire que cela facilite leur engagement dans les projets en Afrique) afin de permettre un plan de financement couvert par l'exposition de 80 à 90 % environ au total (bien que le taux de 100 % soit initialement préférable) avec le partage de risque coordonné par la BAD et la JICA, alors que le taux de souscription de la BAD est actuellement de 50 % environ par rapport à l'exposition actuelle.*
- *Possibilité d'intégration dans la JICA, ou d'un examen préalable de la JICA à la JBIC, en clarifiant des critères d'acceptation des investissements à l'étranger de la JICA et des investissements de la JBIC, en ce qui concerne les pays ayant un risque élevé, comme les pays africains, ou les projets comportant un important volet développement.*  
*Parallèlement à la poursuite d'affectations supplémentaires en personnel dans la Division des partenariats avec le secteur privé de la JICA pour promouvoir ce qui est indiqué ci-dessus, possibilité de voir la JICA investir à l'étranger par ses propres moyens en plus du cofinancement avec des institutions financières internationales de développement.*
- *Amélioration du processus de l'étude de faisabilité de la JICA en PPP. Révision des requêtes d'engagement excessives et réduction de la période d'examen.*
- *Évaluation de faisabilité des prêts concernant le coût de financement par la JBIC (intérêts pendant la construction, commissions, frais d'assurance de NEXI). En particulier, les besoins d'offres de financement incluant la partie du coût de financement sont également élevés dans le cadre des consultations portant sur les projets en Afrique.*

**iii. Collaboration approfondie avec les institutions financières internationales comme la Banque africaine de développement (BAD)**

- *Conclusion d'un protocole d'accord comme celui conclu entre la JICA et la Société financière internationale (SFI), et promotion de cofinancements en parallèle de la JICA et de la BAD mettant à profit le niveau élevé de compétitivité des investissements étrangers de la JICA, en plus de Initiative de l'assistance renforcée au secteur privé (EPSA - Enhanced Private Sector Assistance for Africa), afin de promouvoir les investissements coordonnés de la JICA et de la Banque africaine de développement (BAD) destinés au secteur privé. En outre, inclusion dans ledit protocole d'accord de l'amélioration de la compétitivité (réduction des frais de swap, etc.) par le biais d'une collaboration avec la BAD concernant les prêts libellés en devise locale des investissements à l'étranger de la JICA.*
- *Parmi les projets souverains (projets mis en œuvre par le biais d'emprunts contractés par le gouvernement de pays en développement auprès du secteur privé), nombreux sont ceux qui n'avancent pas en raison du fait que le paiement initial de 15 % à la charge du gouvernement du pays débiteur ne peut pas être effectué. En outre, parmi les projets d'investissement commercial, nombreux sont ceux qui ne parviennent pas à se constituer en raison de l'inquiétude en matière de garantie de paiement du gouvernement du pays débiteur. Étant donné que des dispositions visant à réduire les risques sont nécessaires pour permettre aux gouvernements africains et aux entreprises privées de résoudre de manière adéquate ce genre de problèmes, il est recommandé d'examiner le renforcement de la fonction d'assurance par une collaboration entre NEXI et les institutions financières internationales.*

**iv. Création de nouveaux cadres et systèmes d'aide pour mettre à profit les compétences des petites et moyennes entreprises et jeunes entreprises ("start-ups")**

- *Outre les entreprises japonaises, application des investissements à l'étranger de la JICA (« création d'un cadre d'innovation ») aux jeunes entreprises ("start-ups") locales qui contribuent aux activités dans lesquelles investissent les entreprises japonaises en Afrique ou au rehaussement de la valeur commerciale des entreprises : Nécessité de financement pour élargir les opérations si les activités des jeunes entreprises ("start-ups") décollent. Dans ce cas, les prêts par le biais des investissements à l'étranger de la JICA sont efficaces.  
Dans la situation actuelle, en ce qui concerne les investissements à l'étranger de la JICA, une garantie de remboursement est exigée pour chaque projet, mais ledit cadre d'innovation est utilisé avec le positionnement d'un compte spécial.*
- *Les investissements à l'étranger de la JICA sont également efficaces pour le « fonds de roulement » lié aux activités ayant un effet sur le développement en Afrique. Application des investissements à l'étranger de la JICA uniquement au fonds de roulement, non seulement au fonds de roulement associé aux dépenses des capitaux (CAPEX - Capital Expenditure).*
- *Besoins de prêts libellés en euro axés sur les projets dans les zones ayant une devise arrimée à l'euro tel que le franc CFA. Outre les financements en yen japonais et dollar US, efficacité des prêts libellés en euro*

*par la JICA qui ont une forte compétitivité.*

- *La principale préoccupation pour les investissements en Afrique étant le risque politique, création à l'instar du système allemand d'un système ayant comme objectif de réduire les obstacles à l'investissement avec une protection contre les risques politiques sur place.*

#### **4. Changement de modèle du processus de la TICAD et renforcement du partenariat public-privé (PPP)**

Nous proposons de changer le processus de la TICAD en mécanismes suivants, afin que les secteurs public et privé japonais concrétisent les efforts reposant sur trois axes - à savoir l'aide, les échanges commerciaux, et les investissements, par des collaborations, en utilisant pleinement la marque TICAD.

- ① **Positionnement des entreprises privées en tant que partenaires officiels ;**
- ② **Leur implication depuis l'établissement de l'agenda ; et**
- ③ **Mise en œuvre du suivi de l'état d'avancement de chaque agenda (utilisation du cycle PFVA) en conjonction avec les cadres existants** tels que le Forum économique public-privé nippo-africain. ("Japan Africa public private business Forum")

En outre, création en style permanent d'un "Conseil public-privé sur les affaires en Afrique" à laquelle participent également les patrons des entreprises japonaises qui exercent leurs affaires en Afrique, en réorganisant et en développant "la table ronde public-privé" existant,

- ① **Défis** devant être traités dans le processus de la TICAD (**principalement les éléments pour lesquels des réformes / améliorations devraient être demandées à la partie africaine**)
- ② **Identification des thèmes et domaines importants** dans la stratégie en l'Afrique par le biais du partenariat public-privé japonais
- ③ Tenue d'un **dialogue politique avec les chefs ou ministres de gouvernements africains et les recommandations au gouvernement japonais** conformément au processus de la TICAD.

En outre, afin d'accroître l'efficacité des recommandations émanant du « Conseil public et privé sur les affaires en Afrique ». nous souhaitons proposer d'**organiser des groupes de travail (WG) par thème et par domaine**, au niveau opérationnel des ministères concernés et des entreprises, dans le cadre du Conseil.

En l'occurrence, nous souhaiterions que les activités des différents ministères tels que le « Forum économique public-privé nippo-africain » ("Japan Africa public private business Forum") du ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie, de « l'Association Japon-Afrique pour le développement des infrastructures » du ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures, des Transports et du Tourisme, de la « Plateforme africaine des villes propres » du ministère de l'Environnement, de la « Promotion du programme de santé en Afrique / de la

(Traduction provisoire)

CSU » du secrétariat du Cabinet et du ministère de la Santé, du Travail et des Affaires sociales, coopèrent et coordonnent avec des programmes dans le cadre de la TICAD.

Conformément à ce qui précède, nous sommes persuadés que l'organisateur d'une plateforme dans laquelle les parties prenantes des secteurs public et privé engagées en Afrique se réunissent et font des discussions régulières **encourage les entreprises japonaises qui hésitent actuellement à s'implanter en Afrique.**

Fin du document

## **Évolution des discussions de la table ronde et public-privé de la TICAD 7**

- Première réunion de la table ronde secteur public-privé (13 mars 2018)
  - (1) Conditions préliminaires de la TICAD 7, déroulement de la table ronde
  - (2) État d'avancement et perspectives d'avenir du développement des affaires en Afrique
  
- Première réunion des groupes de travail (WG) de la table ronde secteur public-privé (12 juin 2018)
  - (1) Lancement des groupes de travail (WG)
    - WG1 : Réforme économique pour la croissance en Afrique (infrastructures de qualité, etc.)
    - WG2 : Promotion de la sécurité humaine et de la société résistante (vie de qualité, nouvelles opportunités des affaires, etc.)
  - (2) Présentation des problèmes
  
- Deuxième réunion des groupes de travail (WG) de la table ronde secteur public-privé (19 septembre 2018)
  - (1) Partage du contenu des recommandations de la Fédération des organisations économiques japonaises (Keidanren), de l'Association japonaise des dirigeants d'entreprises (Keizai Doyukai), de l'Association Japon-Afrique pour le développement des infrastructures (JAIDA)
  - (2) Organisation des sujets du débat
  
- Réunion conjointe des groupes de travail (WG) de la table ronde secteur public-privé (13 décembre 2018)
  - (1) Résumé des réunions de chaque groupe de travail
  
- Deuxième réunion de la table ronde secteur public-privé (21 février 2019)
  - (1) Compte-rendu des réunions de chaque groupe de travail
  - (2) Discussions de l'ébauche de proposition des recommandations

- Troisième réunion de la table ronde secteur public-privé (18 mars 2019)
  - (1) Adoption des propositions
  - (2) Conditions préliminaires de la TICAD 7

**Liste Évolution de la table ronde et des discussions**  
**secteur public-privé de la TICAD 7**

<Coprésidents >

|                 |  |
|-----------------|--|
| OZAWA Satoshi   | Président du comité de la région sub-saharienne de Keidanren,<br>Conseiller exécutif suprême de Toyota Tsusho                                    |
| NAGASAKA Katsuo | Président du comité de la région sub-saharienne de Keidanren<br>Président du conseil d'administration de Chiyoda Corporation                     |
| YOKOI Yasuhiko  | Président du comité africain de l'Association japonaise des<br>dirigeants d'entreprises de Keizai Doyukai,<br>Conseiller exécutif, Toyota Tsusho |

<Membres >

|                  |  |   |
|------------------|--|---|
| NISHII Takaaki   | Président-directeur général  | Ajinomoto Co., Inc.   |
| FUKUYOSHI Jun    | Directeur délégué  | AfricaScan Inc.   |
| SUZUKI Yoshihisa | Président-directeur général  | ITOCHU Corporation  |
| KOBAYASHI Izumi  | Administrateur externe<br>Administrateur externe<br>Administrateur externe | ANA HOLDINGS INC.<br>Mizuho Financial Group, Inc.<br>MITSUI & CO., LTD. |
| SATO Yoshiyuki   | Président-directeur général  | Organic Solutions Rwanda Ltd.   |
| YOSHIDA Osamu    | Président-directeur général  | OTOWA ELECTRIC CO., LTD.  |
| KONDO Norihiko   | Président  | Kaiho Industrie   |
| OHASHI Tetsuji   | Président-directeur général  | Komatsu Ltd.  |
| SARAYA Yusuké    | Président  | Saraya Co., Ltd.  |
| SUGIMORI Tsutomu | Président-directeur général  | JXTG Holdings, Inc.   |
| SHIBUSAWA Ken    | Directeur délégué  | Shibusawa and Company, Inc.   |
| MIYAMOTO Yoichi  | Président du Conseil<br>d'Administration                                   | SHIMIZU CORPORATION   |
| SHINDO Kosei     | Président-directeur général  | Nippon Steel et Sumitomo Metal  |



(Traduction provisoire)

|                      |   |                                       |
|----------------------|---|---------------------------------------|
| ISHITOBI Osamu       | Président et Directeur délégué                              | Sumitomo Chemical Company,<br>Limited |
| NAKAMURA Kuniharu    | Président et Directeur délégué                              | SUMITOMO CORPORATION                  |
| FUJIMOTO Masayoshi   | Président et chef de la direction                           | Sojitz                                |
| YAMAUCHI Takashi     | Président, le membre du conseil<br>d'administration         | TAISEI CORPORATION                    |
| TAKEUCHI Yoshiaki    | Président   | Tottori Resource Recycling            |
| SATO Masayuki        | Président et Directeur délégué                              | JGC CORPORATION                       |
| ARIMOTO Ryuichi      | Président-directeur général                                 | NIPPON KOEI CO., LTD.                 |
| GODA Makoto          | Président-directeur général                                 | Nippon Biodiesel Fuel co., ltd.       |
| FURUHATA Yohei       | Président et Directeur délégué                              | NIPPON SIGNAL CO., LTD.               |
| IWAI Mutsuo          | Vice-Président-directeur général                            | Japan Tobacco Inc.                    |
| ENDO Nobuhiro        | Président du conseil<br>d'administration                    | NEC Corporation                       |
| HIGASHIHARA Toshiaki | Cadre dirigeant délégué,<br>Président-directeur général     | Hitachi                               |
| KOKUBU Fumiya        | Président-directeur général                                 | Marubeni Corporation                  |
| IJIMA Masami         | Directeur Délégué, Président du<br>Conseil d'Administration | MITSUI & CO.                          |
| MIYANAGA Shunichi    | Président-directeur général                                 | Mitsubishi Heavy Industries, Ltd.     |
| KAKIUCHI Takehiko    | Président et Directeur Général                              | Mitsubishi Corporation                |
| MIKE Kanetsugu       | Président & CEO   | MUFG Bank                             |
| YANAGI Hiroyuki      | Président et Directeur délégué                              | Yamaha Motor Co., Ltd.                |
| NAKAMOTO Chizu       | Directeur délégué   | RICCI EVERYDAY                        |

## **Modérateurs des groupes de travail (WG) de la table ronde public-privé de la TICAD 7**

WG1 : Réforme économique pour la croissance en Afrique (infrastructures de qualité, etc.)

WG2 : Promotion de la sécurité humaine et de la société résistante (vie de qualité, nouvelles opportunités des affaires, etc.)

### WG1

KAWAGUCHI Akira     Directeur du siège de la coopération internationale de la Fédération des organisations économiques japonaises de Keidanren

ISHIKAWA Ichiro     Directeur général, département de planification stratégique et d'administration de Chiyoda Corporation

### WG2

HIGUCHI Makiko     Sous-direction de la Division d'étude des politiques de l'Association japonaise des dirigeants d'entreprises de Keizai Doyukai

HADA Yutaka     Agent de liaison à l'étranger du Département des affaires extérieures et des relations publiques de Toyota Tsusho